

## PROTOCOLE D'ACCUEIL DES PERSONNES PORTEUSES D'UN HANDICAP

Le Centre de formation DISTEL est accessible aux personnes porteuses d'un handicap.  
Des salles de formation situées en rez-de-chaussée sont accessibles dans les centres de Brumath et Molsheim.  
Les salles de pause peuvent, si besoin, être agencées en salle de formation dans les centres de Wittenheim et Fameck. Les toilettes, point d'eau sont situés en rez-de-chaussée.  
Les parkings des centres disposent au minimum d'une place handicapée.

Les formations aux travaux en hauteur nécessitent une aptitude au travail en hauteur délivrée par la médecine du travail.

Certaines formations pratiques, comme la formation Utilisation des escabeaux et échelles, peuvent être suivies par des personnes porteuses d'handicap : un accompagnement personnel est mis en place.

Les formateurs sont également disponibles pour accompagner les personnes en leur lisant, expliquant les questionnaires et en les complétant pour eux s'ils en ont besoin, en les accompagnant lors de l'utilisation des tablettes numériques ...

Les formations théoriques, comme, par exemple, la formation « Encadrement et Sécurité des travaux en hauteur », ou certaines parties théoriques des formations peuvent être suivies par des personnes en situation d'handicap moteur.

Des aménagements, des formations sur-mesure adaptées aux différents handicaps peuvent être étudiées avec le référent handicap, Robert GARCIA.

### Vous pouvez contacter :

AGEFIPH GRAND EST : Benjamin LALOUM : [b-laloum@agefiph.asso.fr](mailto:b-laloum@agefiph.asso.fr)

POUR 67/68 : [rhf.67-68@adapeipapillonsblancs.alsace](mailto:rhf.67-68@adapeipapillonsblancs.alsace)

POUR 57 : [rhf.57@pyramide-est.fr](mailto:rhf.57@pyramide-est.fr)

### Pour la fonction publique :

Contact FIPHFP : Monica Gouzy (DTH ) - [monica.gouzy@caissedesdepots.fr](mailto:monica.gouzy@caissedesdepots.fr)

Contact Handi-Pacte Grand Est : Stéphane GAINAUX - [handipacte@ehconseil.fr](mailto:handipacte@ehconseil.fr)

Référent HANDICAP  
Robert GARCIA  
06 28 64 48 55



Maladies invalidantes



Déficience motrice (amputation)



Déficience motrice (fauteuil roulant)



Allergies



Maladies cardio-vasculaire



Déficience intellectuelle ou handicap mental



Déficience auditive



Déficience motrice



Déficience visuelle



Déficience psychique ou maladie mentale

UN SERVICE DÉCLINÉ AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

